

**« La fac, on me dit que c'est possible mais que c'est pas faisable ».
Les portes entrouvertes de l'enseignement supérieur**

Claire Lemêtre, Juliette Mengneau, Sophie Orange

La réforme « bac -3/bac +3 » constitue d'une certaine manière une politique de normalisation du « bac pro ». En effet, en contribuant à institutionnaliser l'accès à l'enseignement supérieur de ses titulaires, elle en fait un baccalauréat comme les autres. Désormais les bacheliers professionnels sont encouragés à poursuivre leurs études au même titre que leurs homologues technologiques et généraux. Nombreux sont ainsi les dispositifs mis en place dans cette perspective : quotas d'accès à certaines filières de l'enseignement supérieur, « *immersion en BTS* » dès la classe de première et terminale, modules d'approfondissement en enseignement général, accueil différencié à la rentrée en BTS (brevet de technicien supérieur), tutorat, etc. Les signes tangibles de cette évolution se retrouvent également dans les discours des acteurs de l'institution scolaire (enseignants, chefs d'établissements, conseillers d'orientation-psychologues, etc.) qui encouragent désormais fortement les élèves à ne pas s'arrêter au baccalauréat. On semble assister à un retournement radical : la poursuite d'études qui jusque-là ne devait être qu'une exception devient désormais une règle.

Cependant, il apparaît que cette légitimation de la poursuite d'études des bacheliers professionnels s'accompagne d'un encadrement serré de leurs aspirations : les territoires qu'ils peuvent investir s'avèrent en effet amplement limités. La voie du BTS constitue souvent la seule qui leur soit autorisée et toute autre orientation dans l'enseignement supérieur – en particulier à destination de l'Université –, est condamnée et perçue comme dangereuse. Ces bacheliers sont ainsi confrontés à une double injonction : faire des études supérieures... mais pas trop, et pas n'importe où.

L'enjeu de cette contribution est dès lors de mettre en évidence les mécanismes très concrets qui placent les bacheliers professionnels face à cette injonction contradictoire et qui participent à leur intériorisation du sens des limites. L'expression « les portes entrouvertes de l'enseignement supérieur » doit ainsi être entendue dans un double sens : elle signifie à la fois que les élèves de terminale professionnelle ne disposent que d'une voie de passage très limitée pour accéder à l'enseignement supérieur, mais aussi que pour gagner cet enseignement ils doivent, en dépit des injonctions qui les enjoignent de s'y orienter massivement, y faire leur place eux-mêmes, par des tactiques individuelles et collectives.

Ainsi, nous mettrons en évidence, dans la première et la seconde parties, les contours autorisés des études supérieures des bacheliers professionnels puis, dans la troisième partie, nous montrerons comment l'enseignement supérieur demeure un espace à conquérir pour ces bacheliers.

Methodologie

Nous nous appuyons ici sur une enquête menée entre septembre 2014 et juin 2015 dans les académies de Nantes et de Créteil auprès d'élèves de terminales générales, technologiques et professionnelles (administration de questionnaires : n = 6 326 ; entretiens : n = 43 ; observations de cours, de conseils de classe, de salons d'orientation, entretiens formels et informels avec des chefs d'établissement, enseignants, conseillers d'orientation-psychologues/COP). Plus précisément, nous nous centrons ici sur l'exploitation de 881 questionnaires remplis par des élèves de terminales professionnelles

industrielles, tertiaires et agricoles¹, ainsi que sur des entretiens formels et informels réalisés avec certains d'entre eux².

1. Un enseignement supérieur partiel

1.1. Le tropisme du BTS

De nombreuses discussions avec les élèves de terminale professionnelle enquêtés ont mis en évidence le fait que les limites de l'enseignement supérieur étaient on ne peut plus floues pour la plupart d'entre eux. Beaucoup ont ainsi eu du mal à le circonscrire, se servant le plus souvent du repère du BTS pour le situer : « *Les études supérieures, c'est le BTS et tout ça ?* » ; « *L'enseignement supérieur, c'est après le BTS, non ?* ». Le BTS s'impose en effet avec la force de l'évidence comme la poursuite d'études « normale ». Tandis qu'elle complète le questionnaire, une élève de terminale Accompagnement, soins et service à la personne interroge sa voisine : « *C'est quoi le BTS dans notre filière ?* », confirmant par là le tropisme exercé par les Sections de techniciens supérieurs (STS) dans les projections scolaires des bacheliers. Dans une classe de terminale professionnelle Gestion Administration, une élève explicite en ces termes son projet scolaire : « *Je veux faire un autre BTS que ce que je fais là, je veux faire aide à la personne moi, mais je sais pas où c'est. Gestion Administration, ça me plaît pas.* » Dans ces propos, il apparaît clairement que les frontières de l'enseignement supérieur coïncident avec celles de l'espace des BTS, et que c'est en son sein principalement que les bacheliers professionnels établissent et arbitrent leurs vœux de poursuite d'études.

Tableau n°1. Entrer en BTS après le baccalauréat en fonction de la filière d'origine (en %) :

	Générale	Technologique	Professionnelle
Ça va de soi !	6,1	26,3	39,3
Pourquoi pas ?	43,7	49,1	38,8
C'est hors de question	50,2	24,6	21,9
Total	100	100	100

Lecture : 39,3 % des élèves de terminale professionnelle considère qu'entrer en BTS après le baccalauréat « va de soi ! ».

Les vœux en faveur du BTS apparaissent dès lors largement majoritaires chez les élèves de terminale professionnelle. Ce sont ainsi 67,1 % d'entre eux qui envisagent des vœux de BTS parmi leurs projets post-bac (contre respectivement 52,8 % des élèves de terminale technologique et 18 % des élèves de terminale générale) et 58,7 % qui souhaitent positionner le BTS comme premier vœu (contre respectivement 38,3 % et 9,4 %).

Cette vision tronquée de l'enseignement supérieur s'explique notamment par la plus faible présence, dans l'entourage des élèves de terminale professionnelle, de proches suivant ou ayant suivi des études supérieures. Qui plus est, lorsque leurs connaissances ont accédé à l'enseignement supérieur, c'est très souvent en BTS (les $\frac{3}{4}$ des élèves de terminale

¹ Les données étant actuellement en cours de traitement, nous nous appuyons ici uniquement sur les questionnaires qui ont déjà fait l'objet d'un codage.

² Pour davantage de précisions sur la méthodologie et les premiers apports issus de l'administration des questionnaires, se reporter à l'annexe.

³ Supplémentaire « de précision BTS. Entre technologique et les premiers apports issus des bacheliers d'origine les questionnaires, se reporter à l'annexe.

professionnelle connaissent quelqu'un qui fait ou a fait un BTS). Ne pouvant s'appuyer sur leur famille pour décrypter le fonctionnement et l'étendue de l'enseignement supérieur, ces élèves sont plus enclins à calquer leur horizon scolaire sur l'espace familial des Sections de techniciens supérieurs³. Le reste des formations ne pouvant être appréhendées que par le biais de présupposés ou de rumeurs, elles sont plus souvent fantasmées que véritablement connues : « *IUT, moi je pensais que c'était un truc avec les ingénieurs* » ; « *Doctorat, je pensais que c'était pour être docteur [dans le sens de médecin]* » ; « *Licence : c'est combien d'années ?* » ; « *J'ai une cousine qui a fait comptabilité, ça va pas dans l'école d'ingénieurs ?* » ; « *IUT : c'est haut ça, c'est le master* ».

1.2. Un enseignement supérieur « Iceberg »

Penser les cartographies de l'enseignement supérieur des élèves de terminale professionnelle nécessite donc de se départir de la définition et des contours officiels des études supérieures. D'abord, comme on vient de le voir, les élèves de terminale n'envisagent jamais l'enseignement supérieur dans son entier, mettant en balance l'ensemble des filières entre elles⁴. Ensuite, les projections des bacheliers professionnels ont ceci de différent de celles de leurs homologues des sections technologiques et générales, qu'elles admettent en leur sein des filières en-dessous du niveau du baccalauréat et ce, dans des proportions non négligeables. L'espace de poursuite d'études après le bac pro se présente ainsi comme un « iceberg », constitué pour partie de filières immergées sous la ligne de flottaison du baccalauréat. Une élève de terminale professionnelle Commerce envisage ainsi soit de faire un BTS Management des unités commerciales à l'issue de son baccalauréat, soit d'entrer en CAP Esthétique. Une autre fille de sa classe demande, parmi ses trois vœux, un BTS Négociation et relation clients, un CAP Fleuriste et un Bac pro fleuriste. Un élève de terminale professionnelle Technicien d'usinage hésite entre un CAP ou un baccalauréat professionnel Bâtiment pour la suite de son cursus. On pourrait multiplier les exemples.

Tableau n°2. Part des élèves de terminale professionnelle ayant formulé un vœu « sous le baccalauréat » (en %) :

	Ensemble des vœux	Uniquement le premier vœu
Concours ou écoles de niveau d'entrée inférieur au baccalauréat	33,1	13,8
CAP	7,5	1,9
Baccalauréat professionnel	5,8	1,9
Brevet professionnel	4,5	1,9
Classes préparatoires aux concours de niveau inférieur au baccalauréat	3,9	0,5
Autres formations	5,6	1,4
Projet non scolaire	3,6	1,2

Source : Enquête PRISMES.

Lecture : 33,1 % des élèves de terminale professionnelle qui envisagent des études supérieures ont mentionné des concours ou écoles de niveau d'entrée inférieur au baccalauréat parmi leurs vœux.

³ Sophie Orange, « Le choix du BTS. Entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°183, Juin 2010, p. 32-47.

⁴ Claire Lemêtre, Sophie Orange, « Le continuum bac – 3 / bac + 3 : le risque de la cristallisation des destinées scolaires et sociales », in Marie-Hélène Jacques (dir.), *Les transitions en contexte scolaire*, Rennes, PUR, 2015 (à paraître).

À notre sens, l'inclusion dans l'espace des possibles scolaires de formations de niveau inférieur ou égal au baccalauréat doit être comprise de deux manières. D'une part, elle laisse à penser que le baccalauréat professionnel n'apparaît pas comme un baccalauréat comme les autres – sous-entendu du même niveau que les autres –, du point de vue-même de ses futurs titulaires. Un élève de terminale professionnelle aéronautique explique ainsi : « *Déjà un BTS c'est dur... Mention complémentaire c'est plus adapté après un Bac pro* ». De manière générale, les élèves de terminale professionnelle ont conscience du caractère à la marge (inférieure) de leur filière dans la hiérarchie scolaire.

Mais d'autre part, cette perception « erronée » des frontières de l'enseignement supérieur témoigne également, pour nombre d'élèves, d'une façon spécifique de percevoir et de conduire son parcours scolaire. Si la notion d'enseignement supérieur ne fait pas forcément sens pour eux, c'est qu'ils ne pensent pas forcément le baccalauréat comme l'accession à un espace de formations nouveau. En effet, un certain nombre de bacheliers professionnels comprennent l'injonction à la poursuite d'études comme le devoir de prolonger leurs études en suivant une autre formation, sans penser forcément à accroître leur niveau de qualification. C'est ainsi davantage une appréhension cumulative des diplômes – il faut avoir des diplômes – qu'une perception progressive ou ascensionnelle de ceux-ci. Une fille en terminale professionnelle Accompagnement, soins et service à la personne hésite ainsi entre poursuivre en CAP petite enfance ou faire un BTS, sans savoir encore lequel. Lorsqu'il lui est demandé si son projet scolaire est, selon elle, accessible à tous, elle précise : « *car tout le monde peut envisager d'avoir un diplôme en plus pour avoir un bon niveau d'études et envisager d'avoir un bon métier* ». Dans son idée, les diplômes s'additionnent et non se subsument (« *un diplôme en plus* »).

Pauline, en terminale professionnelle Esthétique dans un lycée professionnel de la métropole nantaise nous explique également, lors de l'entretien, avoir longuement hésité entre poursuivre en brevet professionnel (BP) Préparateur en pharmacie ou faire un BTS esthétique, option management. Très bonne élève - « *les profs m'ont encore dit au conseil de classe que j'aurais pu aller en général* » -, Pauline est poussée par sa famille à poursuivre ses études : « *(en imitant ses parents) si, Pauline, tu feras le BTS, tu feras le BTS !* », alors qu'elle envisageait plutôt de s'engager dans la vie active : « *Moi, à la base, je ne voulais pas du tout faire de BTS... je me suis dit je fais le bac et après je vais sur le monde du travail* ». Les exhortations parentales à la poursuite d'études placent « le » BTS comme seul horizon de poursuite d'études possible et envisageable.

Elle découvre l'univers de la pharmacie lors d'un stage en parapharmacie, où elle est amenée à vendre des produits de soin et de beauté. A l'heure de l'inscription sur APB (Admission post-bac, plateforme de pré-inscription des élèves de terminale dans l'enseignement supérieur), « *perdue dans tous (s)es choix* », elle se rend au CIO de Nantes, rencontre un conseiller d'orientation, sur les conseils de sa tante maternelle qui travaille au rectorat. Celui-ci lui indique « *les pour et les contre* » des deux formations envisagées. Dans les raisons invoquées par Pauline, qui choisit finalement de poursuivre en BTS, aucune n'a trait au niveau de qualification plus élevé du BTS. Aux yeux de cette élève, BP ou BTS sont ainsi deux formations qu'elle met en balance sans considération du niveau de qualification.

2. Les contours autorisés de l'enseignement supérieur

Les cartographies des élèves de terminale professionnelle ont ainsi pour spécificité d'être polarisées sur les BTS et les diplômes inférieurs ou équivalents au baccalauréat. La manière dont ces bacheliers perçoivent l'enseignement supérieur ne doit cependant pas être interprétée seulement comme la résultante de freins culturels mais bien également comme le produit du travail d'accompagnement post-bac différencié selon les filières du baccalauréat.

2.1. « On n'a pas le choix »

Dans leur accès à l'enseignement supérieur, les élèves de terminale professionnelle bénéficient moins que leurs camarades des autres filières des dispositifs d'aide à l'orientation. Ils sont ainsi moins nombreux à avoir eu droit à des présentations de l'enseignement supérieur au sein de leur lycée, à avoir rencontré un COP ou encore à s'être rendu à des salons d'information. L'encouragement récent à la poursuite d'études des bacheliers professionnels explique à la fois que les outils d'accompagnement soient encore peu formalisés et non routinisés, comme c'est le cas dans les autres filières de terminale, mais aussi que les élèves s'en saisissent peu.

Tableau n°3. Usage des dispositifs d'aide à l'orientation en fonction du type de terminale (en %) :

	S'est rendu au CIO	A visité un salon d'orientation	A assisté à une présentation dans son lycée	A rencontré un COP	Connait l'application APB
Terminale					
Générale	32,4	60,3	52,6	34,0	43,1
Technologique	30,4	42,5	48,9	35,9	33,5
Professionnelle	20,0	20,1	28,9	15,1	8,3

Source : Enquête PRISMES.

Lecture : 20 % des élèves de terminale professionnelle se sont rendu au CIO.

Mais cette moins grande familiarité avec les dispositifs d'aide au choix trouve aussi son explication dans le peu de latitude qui est laissée aux élèves de terminale dans leurs aspirations post-bac. Dans une classe de terminale professionnelle Systèmes Electroniques Numériques d'une grande agglomération ligérienne, un élève interpelle l'enquêtrice : « *C'est quoi APB ?* ». Celle-ci lui répond : « *C'est Admission Post-bac.* ». Un autre élève, assis à côté du premier, commente : « *De toutes façons, on n'a pas le choix.* ». En effet, l'ouverture de l'enseignement supérieur aux bacheliers professionnels s'opère presque exclusivement par la voie des BTS. L'encadrement que les élèves de terminale professionnelle reçoivent de la part de leurs enseignants (dans les cours d'Accompagnement Personnalisé notamment) et de la part des chefs d'établissements (qui mettent en œuvre des dispositifs, avec l'appui du Rectorat, pour favoriser l'accès des bacheliers professionnels en BTS) les conduit à n'envisager que ce qui leur est proposé. Ainsi, dans un lycée professionnel, des enseignants déplorent que leurs élèves « *n'ont pas d'ambition [et] vont aller faire le BTS du lycée sans aller voir ce qui existe ailleurs* », tout en reconnaissant « *qu'il faut être lucide, [et qu'ils] les oriente[nt] plus vers les BTS. L'IUT, [ils] leur di[sent] que c'est plus dur.* ». Dès lors, la quasi exclusivité des BTS dans les projets de ces bacheliers se comprend aussi pour beaucoup en lien avec le cadrage exercé par les membres de l'institution scolaire.

La diversité de l'enseignement supérieur et de ses filières ne leur apparaît le plus souvent que de façon rapide, dans des présentations qui insistent sur les BTS et laissent dans le flou les autres formations. Dans un autre lycée polyvalent, deux filles racontent en ces termes la visite de la COP durant l'heure de cours précédente :

« Elle nous a expliqué comment s'inscrire au bac. Elle nous a parlé d'admission post-bac, du site, du CIO »

Enquêtrice : Elle vous a parlé de quoi comme formations ?

« Elle a parlé des BTS, des DUT. Elle a dit qu'en bac pro on pouvait aller en fac mais qu'il y a peu de diplômés. Que 1 sur 10, ou 1 sur 11, je sais plus, qui vient de bac pro et qui a un diplôme »

Elles montrent ensuite les feuilles que leur a distribuées la COP. Le tableau récapitulatif tous les salons de la région parisienne, avec leurs dates et leurs lieux, est à la fois impressionnant et anxiogène. Même discours dans un lycée rural ligérien : interrogés sur l'information qu'ils reçoivent à propos de la poursuite d'études, les élèves répondent : « on a des listes ».

Le cadrage de l'orientation des bacheliers professionnels s'appuie donc sur l'opposition entre un discours rassurant et étayé à l'égard des BTS, et un discours de la peur et succinct à propos des autres filières de l'enseignement supérieur. Non seulement celles et ceux qui veulent envisager d'autres orientations que le BTS doivent se débrouiller pour en déchiffrer et décoder le fonctionnement, mais surtout, ils sont amplement prévenus des risques qu'ils encourent en empruntant ces autres voies. Dans un lycée ligérien, un élève de terminale professionnelle Systèmes Electroniques Numériques rapporte ce que la conseillère d'orientation du CIO leur a dit à propos de l'entrée en IUT : « un élève sur 100 de bac pro entre en DUT ». Les anciens élèves qui ont bravé les limites et ont osé des orientations peu recommandées sont présentés comme des épouvantails, afin de décourager les possibles impétrants. Un enseignant déclare : « L'année dernière, on en a eu un qui est parti en IUT mais c'est trop dur, il a arrêté au bout de trois mois. Le niveau est trop élevé pour eux, c'est abstrait ». A l'inverse, les anciens élèves que l'on expose et qui sont invités à venir témoigner, sont ceux qui ont intégré le BTS dans la lignée du baccalauréat suivi. N'est ainsi généralement donné à voir qu'un type de poursuite réussie dans l'enseignement supérieur : le BTS et qui plus est, dans la filière du bac pro préparé. Tout cela a pour effet de contribuer à conforter les élèves dans un choix connu et familier : le BTS dans la lignée de leur baccalauréat, voire des formations de niveau inférieur au baccalauréat.

2.2. La définition institutionnelle des pensables et impensables scolaires

Ce cadrage des choix opéré par les acteurs de l'orientation scolaire au niveau de l'établissement, répond à des directives ministérielles (un proviseur rapporte que « *le Recteur [leur] demande des bacs pro en BTS* ») et fait l'objet de contrôles au niveau plus large de l'Académie.

Les observations menées à l'occasion des comités de liaison secondaire-supérieur organisées conjointement par le Rectorat et la Région des Pays de la Loire révèlent combien l'orientation post-bac concernant les bacheliers professionnels est pensée institutionnellement par le seul prisme du BTS.

Ce comité de liaison a notamment pour tâche d'encadrer un appel à projets intitulé AILES+ (Actions Innovantes Lycée Enseignement Supérieur+), dont l'objectif est de proposer des financements aux établissements du secondaire et du supérieur de l'Académie, porteurs de projets visant notamment à « *encourager les élèves à une poursuite d'études et en particulier dans des filières dans lesquelles ils ont les meilleures chances de réussite* » (Appel à manifestation d'intérêt AILES+, édition 2015). Parmi les projets retenus, tous ceux à destination du public des bacheliers ou futurs bacheliers professionnels visent le BTS (et seulement le BTS), tels que :

- le projet « *Demain, je m'inscris en BTS* » à destination de terminales de filières professionnelles qui propose une journée de rencontres entre enseignants de BTS, chefs d'entreprise et élèves, un système de tutorat entre étudiants de BTS et lycéens, etc. ;

- ou bien encore « Etre étudiant » (entendu de BTS) à destination d'étudiants de première année de STS issus de bac pro qui propose du tutorat, un soutien méthodologique en petits groupes permettant un accompagnement personnalisé, etc.

Le cadrage institutionnel très serré des orientations des bacheliers professionnels vers les BTS tend à faire de tout autre vœu d'orientation une erreur d'orientation. Ces réunions sont également l'occasion pour les acteurs académiques de l'orientation de déplorer les erreurs d'aiguillage des bacheliers professionnels et de montrer combien leur nombre tend à diminuer comme s'en félicite la directrice adjointe du SAIO : « nous avons un taux très raisonnable (c'est-à-dire très faible) de bacs pros en licence dans l'académie, même si ça reste inadmissible pour la licence qui accueille ce type de bacheliers mais voilà, les proviseurs font un grand travail pour accueillir les bacs pro en BTS ».

Ainsi, toute orientation dans l'enseignement supérieur en dehors du BTS est condamnée et perçue comme dangereuse ou provisoire : « *Quid des bacs pro qui ont voulu essayer de faire la fac ? S'interroge un des participants, ils se sont fait plaisir un an, pourquoi pas, pourquoi pas... mais [s'ils]souhaitent se réorienter en BTS, ils ne peuvent plus y aller à cause des quotas et ça, c'est très grave !* »

3. Se faire une place : une mobilisation collective. L'exemple de Fabien

Les élèves de baccalauréat professionnel semblent être dans le même temps les plus désarmés (socialement, culturellement, scolairement) face à la poursuite d'études et les plus encadrés par l'institution scolaire. Cependant, malgré une marge de manœuvre limitée, du fait de leurs faibles ressources et du cadrage serré de leur espace des possibles, les bacheliers professionnels ne sont pas pour autant « passifs » face à l'orientation post-bac. Convaincus de la norme scolaire de la poursuite d'études, certains mettent en œuvre des tactiques qui visent à « faire avec » ou plutôt « faire sans » pour s'aménager leur espace des possibles.

Face à un processus d'orientation fortement cadré par l'institution, les élèves de terminale professionnelle ne peuvent pas ou peu s'appuyer sur des ressources familiales pour opposer une résistance aux verdicts et aux prescriptions de l'institution. En effet, beaucoup d'entre eux sont les premiers de leur famille à accéder au baccalauréat. C'est pourquoi nombre de bacheliers professionnels vont se mobiliser de façon collective face au processus d'orientation. Ce qui est vécu comme un processus individuel et personnel par les élèves des classes moyennes et supérieures, dont les parents peuvent travailler les choix avec leur enfant⁵, va se vivre sur un mode souvent collectif, généralement avec le groupe de pairs, chez les bacheliers d'origine populaire, fortement représentés en baccalauréat professionnel.

L'exemple de Fabien est de ce point de vue éclairant et permet de saisir concrètement cette projection collective dans l'enseignement supérieur. Cet élève de terminale pro Pilote de ligne automatisée de production, une spécialité professionnelle qui prépare au travail en usine, tente, par ses propres moyens, de s'extraire de cette voie professionnelle (et du BTS afférent) à laquelle il se sent assigné. Il projette ainsi de s'inscrire à l'université – dans une licence professionnelle – comme les « gars d'élec », des élèves de bac pro Electrotechnique, son groupe de pairs.

Fabien a 18 ans et est élève dans un lycée polyvalent d'Angers. Il est originaire de « Beaufort » (en Vallée, ce qu'il ne précise pas), commune de 6 500 habitants environ entre Angers et Saumur. « *Ce n'est pas si loin, c'est à 25 minutes d'Angers en voiture, mais c'est*

⁵ Agnès van Zanten, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, PUF, 2009 ; Philippe Gombert, *L'école et ses stratégies. Les pratiques éducatives des nouvelles classes supérieures*, Rennes, PUR, 2008.

chiant car c'est des cars de campagne et ça prend une heure ». Il a donc décidé d'être interne dans l'établissement. Il a effectué toute sa scolarité dans le public, a redoublé sa 4^e.

3.1. Le premier de la famille à accéder au baccalauréat

Fabien est le premier dans sa famille à pouvoir prétendre poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Son père est gardien de déchetterie après s'être formé au métier de couvreur. Une blessure au bras l'a contraint à changer de profession. Sa mère travaille dans un supermarché. Son frère aîné, âgé de 23 ans, est chauffeur routier : *« Il ne s'est pas arrêté super loin aux études »*. Il évoque bien un ou deux cousins ayant poursuivi des études à l'université (qui n'ont a priori pas abouti) mais qu'il semble peu connaître : *« Je dois avoir un cousin qui est venu sur Angers pour faire du sport. Après, je ne sais pas où il est... (...) Après j'ai d'autres cousins qui ont fait que de changer... genre, j'ai un cousin qui a dû faire un bac STT2D, il a continué et du coup, il s'est arrêté, il travaille dans une société de vidéo surveillance maintenant. »*. L'université est ainsi un univers peu familier, qu'il *« ne connaît pas plus que ça... »*.

Fabien ne bénéficie pas non plus d'un accompagnement familial (moral et/ou logistique) pour constituer ses vœux d'orientation. A aucun moment dans l'entretien, cet élève ne mentionne spontanément ses parents, *a contrario* des élèves de terminale S dont les parents sont omniprésents dans les propos qu'ils nous ont tenus. Fabien a ainsi, comme il le dit lui-même, fait ses démarches d'orientation *« tout seul »*, ajoutant aussitôt *« je faisais ça au lycée du coup »*. L'entretien de Fabien montre cependant combien ce *« tout seul »* n'est à entendre que du point de vue familial ; ses démarches d'orientation revêtent au contraire un caractère collectif.

- Tes parents, ils avaient un avis entre le BTS, le DUT, la licence...
- *Non, pas spécialement. Tant que je fais quelque chose qui me plaît, ça leur va.*
- Ils t'ont suivi dans ces démarches d'orientation ? Ils t'ont aidé ?
- *Non, j'ai fait ça tout seul, je faisais ça au lycée du coup.*
- (...)
- Et tes parents, alors, par rapport à tes vœux ? Par rapport à ton orientation ?
- *Rien. De toute façon, c'est bien de continuer que de s'arrêter au bac.*
- Eux, ils veulent que tu continues tes études, ils t'ont toujours dit ça.
- *Ouais (d'un ton peu convaincu).*
- Ils ne voulaient pas que tu arrêtes après le bac pro ?
- *Je pense que ça ne les aurait pas dérangé (que j'arrête) mais c'est surtout moi en fait.*
- C'est toi qui veux continuer ?
- *Ouais. Je ne me vois pas m'arrêter après le bac pro.*

3.2. Quitter la chaîne

Peu loquace, Fabien n'aborde à aucun moment son rapport à l'école et ce qui l'a poussé à s'orienter en bac pro, malgré les différentes relances de l'enquêtrice. Manifestement, il s'agit d'une orientation subie, par défaut. Fabien indique toutefois qu'il s'est rendu à des portes ouvertes en 3^e et qu'il a opté pour la spécialité *« pilote de ligne en production »* dans l'offre de bacs pros proposée par l'établissement : *« je regardais les bacs pros, du coup, j'ai fait les portes ouvertes de Saint-Exupéry⁶, j'ai vu ça, j'ai fait, tiens ça peut être pas mal »*. Fabien sélectionne ainsi cette spécialité plus parce qu'elle est proposée par un établissement

⁶Le nom de l'établissement a été anonymé.

qu'il connaît bien qu'au regard de ses débouchés ou parce qu'elle correspondrait à ses « goûts ».

L'habillage sémantique de cette spécialité masque le travail réel : le travail en usine dans une chaîne de production. C'est ce que Fabien découvre peu à peu : « *je pensais que c'était différent de ce que c'est réellement, en fait...* », et qui fait qu'en définitive, cette spécialité l'intéresse peu : « *c'est chiant, c'est genre... toujours la même chose.* ». L'objectif de Fabien concernant sa poursuite d'études est dès lors de fuir le monde de l'usine qu'il a entraperçu via les stages effectués lors de son bac pro : « *Déjà, avec ce bac-là, c'est un travail lassant, quoi... ce n'est pas... En gros, c'est dans les usines, dans les lignes de production, régler la machine et après voilà... (Les stages) ça allait parce que ce n'était pas long mais faire ça toute sa vie... ce n'est pas super motivant* ».

Nombreux sont ses camarades de classe qui ne souhaitent pas non plus poursuivre dans cette voie (le BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques) : « *après, on en a plein dans notre classe qui s'orientent (ailleurs)... ça ne leur plaît pas, ils voulaient juste un bac pour pouvoir passer... c'est juste ça, juste avoir le diplôme le bac pour pouvoir aller dans une autre école après... (Toi non plus, ça ne t'a pas plu ?). Bah, vite fait... c'est pour ça que je préfère changer que rester là.* ».

Cette défection collective laisse les élèves de cette classe isolés, seuls face à la constitution de leurs vœux, les bacs pros ne bénéficiant pas d'un large panel d'orientations présentées.

3.3. Se brancher aux « gars d'élec »

Le seul moyen dont Fabien semble disposer pour changer de voie est de calquer ses choix d'orientation sur ceux des élèves de terminale bac pro électricité de son lycée, les « *gars d'élec* », comme il les nomme, qu'il fréquente en dehors des cours, à l'internat notamment. Fabien envisage, en effet, en premier vœu, ce qu'il appelle une « *licence pro* »⁷ Maintenance et sécurité des patrimoines bâtis industriels à « *Saint-Serge* », l'université d'Angers, que beaucoup d'élèves en bac pro Electrotechnique de son lycée rejoignent, selon lui, chaque année. Fabien se raccroche en quelque sorte au wagon d'une orientation collective qui lui permet de fuir l'usine « *(cette licence), déjà ce n'est plus dans le même secteur, ce n'est pas dans les usines, c'est totalement différent* », tout en étant assuré d'être pris : « *et comme c'est l'université, de toute façon, c'est pris direct quand on a le bac...* ».

Il prend connaissance de cette formation par l'intermédiaire de ses copains en bac pro Electrotechnique internes comme lui, qui ont bénéficié d'une information pendant leurs heures de cours, assurée par d'anciens élèves. Cette manifestation est seulement adressée aux bacs pros « *élec* » comme le précise Fabien. Cette anecdote souligne incidemment combien, pour ces bacheliers, l'offre de filières présentée est étroite et limitée. Seules les filières en parfaite adéquation avec la spécialité suivie dans le secondaire sont mises en avant. Il va ensuite, toujours en suivant « *des gars d'élec* », au salon de l'apprentissage où il se procure une fiche d'information sur la dite « *licence pro* ». Cette fiche, qu'il garde dans son sac, et qu'il veut absolument montrer à l'enquêtrice, matérialise en quelque sorte une formation qui lui paraît lointaine.

Cette pratique collective de l'orientation constitue ainsi un univers rassurant pour Fabien, lui permettant d'appréhender, à plusieurs, des démarches qui ne lui sont pas familières (se rendre au salon de l'apprentissage, au rendez-vous avec les responsables de la formation, rédiger sa lettre de motivation, etc.) et l'autorise ainsi à s'aventurer au-delà des frontières du BTS.

⁷ La licence professionnelle est une formation d'un an accessible aux titulaires d'un bac+2.

- (Cette formation) Tu en avais entendu parler où ?
- *Puisqu'il y en avait qui était en élec l'année dernière, ils étaient dans notre bahut, ils ont fait ça ils sont venus ici parler de la formation ...*
- Et à vous aussi, pas seulement aux élec., ?
- *Non, juste aux élec. C'est des gars de l'élec qui me l'ont dit... qui m'ont parlé de la formation et tout et après je me suis dit ... je me suis renseigné. Je crois que j'ai la fiche... (Il cherche dans son sac)*
- Donc, tu en as parlé avec des élèves d'élec et après tu es allé au salon, c'est ça ?
- *Je suis allé au salon avec des gars d'élec...*

3.4. Un champ des orientations possibles limité

Cette mobilisation collective a néanmoins pour conséquence d'être limitative en termes d'orientations envisagées. Les vœux émis par cet élève sur APB sont de ce point de vue significatifs. Tandis que les élèves scolairement et socialement les plus dotés déclinent sur APB, pour chacune des formations envisagées, un nombre important d'établissements la dispensant au niveau régional et/ou national, Fabien n'indique à chaque fois qu'un seul établissement pour les trois formations qu'il envisage. C'est ainsi que pour les trois vœux⁸ qu'il formule - une licence « à Saint Serge », un BTS « ici » (i.e. dans l'établissement angevin qu'il fréquente), un DUT « à Saint Serge aussi » -, les établissements se situent à Angers. Il ne dissocie jamais la formation qu'il envisage de l'établissement qui la propose : la filière est systématiquement rattachée au lieu de formation. La mobilisation collective retracée ici a ainsi pour effet une perception localisée de l'enseignement supérieur et pour conséquence de faibles ressources à s'éloigner pour accéder à d'autres formations. Fabien ne projette pas la licence qu'il convoite ailleurs que là où s'inscrit son groupe de pairs. Qui plus est, alors qu'il (nous) affirme que le BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques est une filière à laquelle il veut à tout prix échapper, il la place néanmoins en deuxième position. S'il est assuré de ne pas être pris puisque la formation placée en vœu n°1 qu'il convoite est ouverte, « c'est pris direct »... , son choix est cependant révélateur du peu de latitude qu'il a pour faire ses choix : il repère cette licence à Angers ainsi que le BTS censé lui être destiné, le DUT placé en 3^{ème} vœu demeurant extrêmement flou : « J'ai mis un DUT à Saint-Serge aussi, un DUT sur... la production mais je ne sais plus exactement le nom... après j'ai du coup... après je ne sais plus. »

Conclusion

Au moment de la création du baccalauréat professionnel, il y a trente ans, les élèves des milieux populaires et leur famille ont cru accéder au « bac ». Or, l'intitulé commun du diplôme, partagé avec les filières générales et technologiques des lycées, masque une hiérarchie réelle entre les classes et la valence différenciée d'un même titre scolaire. L'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers professionnels – auparavant découragé et désormais légitimé, loin de signifier que leur baccalauréat est à présent considéré comme un baccalauréat comme un autre, est encore l'occasion pour eux d'éprouver l'inégale valeur de leur diplôme et les espaces limités auxquels il donne droit. Les prescriptions des acteurs de l'orientation scolaire sont là pour leur rappeler le sens des limites.

⁸ Fabien formule trois vœux sur APB laissant en cours de route l'idée d'un BTS MUC « Comme c'était sûr qu'on était pas pris... comme il y avait trop de demandes... J'avais mis MUC (management des unités commerciales) ... j'avais mis à Victor Hugo mais comme il y a trop de demandes, il faut vraiment avoir un super bon dossier, du coup... ». Fabien n'a poursuivi la procédure.

